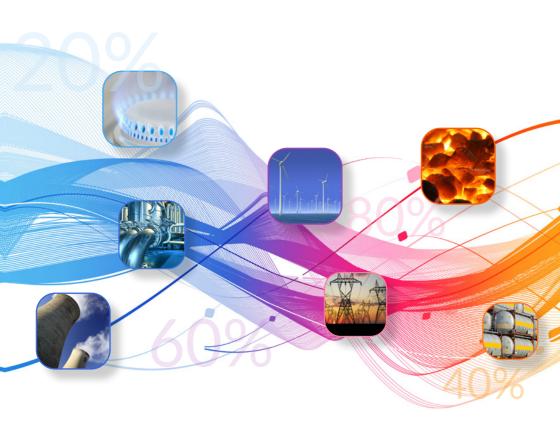
ENERGY Key Data Édition juillet 2022









SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0314.595.348



0800 120 33 (numéro gratuit)



SPFEconomie



@spfeconomie

in O linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)



O instagram.com/spfeco



O youtube.com/user/SPFEconomie



economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley Présidente du Comité de direction Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

180-22

Table des matières

Pag	e d'introduction	4
1.	Consommation	6
	1.1. Consommation d'énergie primaire en 2021	6
	1.2. Consommation finale d'énergie en 2021	8
	1.3. Suivi des objectifs européens	16
2.	Production	20
	2.1. Production d'énergie primaire en 2021	20
	2.2. Production brute d'électricité en 2021	22
	2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouren 2021	
	2.4. Capacité électrique installée en 2021	28
3.	Importations	30
	3.1. Importations nettes d'énergie en 2021	30
	3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 202	132
	3.3. Origine des importations d'électricité en 2021	34
4.	Prix	36
	4.1. Marché du gaz naturel en 2021	36
	4.2. Marché de l'électricité en 2021	37
	4.3 Marché du nétrole en 2021	38

Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

Les données de 2021 présentées dans les chapitres 1, 2 et 3 sont provisoires. Cela signifie qu'il s'agit d'une première estimation fiable et qu'elles ne sont donc pas encore définitives. C'est également la raison pour laquelle les données sont fournies uniquement en mégatonne équivalent pétrole (Mtep) et non en terajoule (TJ), unité qui amène un plus grand niveau de détail.

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie est seul responsable de ces données. Les données qui relèvent de la compétence régionale (principalement les données sur les sources d'énergie renouvelables, à l'exception de l'éolien offshore et des biocarburants) ont été estimées par le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, sans validation par les instances régionales.

Définitions

La consommation d'énergie primaire mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (du gaz en électricité, par exemple) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie aux soutes maritimes internationales.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple, dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés, mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

Abréviations

SER: source d'énergie renouvelable

EE: efficacité énergétique

Objectifs

SER

La directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- un objectif contraignant de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- un objectif contraignant de 10 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2020.

La directive 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- une part minimale de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie à partir de 2021 ;
- un objectif contraignant de 32 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2030 pour l'Union européenne, se traduisant en un objectif de 17,5 % de SER dans la consommation finale d'énergie pour la Belgique ;
- un objectif contraignant de 14 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2030.

FF

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique prévoit :

 un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005), ce qui correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

La directive 2018/2002 modifiant la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique prévoit :

• un objectif indicatif de 42,7 Mtep de consommation d'énergie primaire et de 35,2 Mtep de consommation finale d'énergie en 2030.

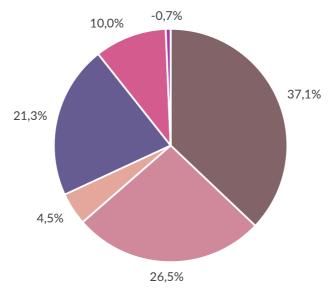
Consommation

1.1. Consommation d'énergie primaire en 2021

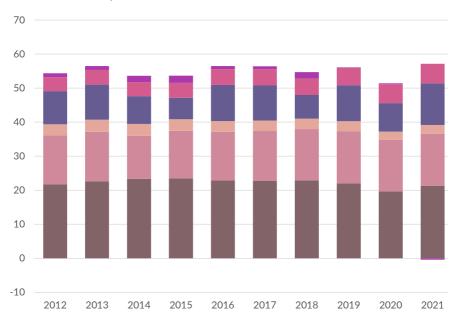
1.1.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		21,3
Gaz naturel		15,2
Combustibles fossiles solides		2,6
Énergie nucléaire		12,2
Énergies renouvelables et déchets		5,7
Autres*		-0,4
Total		56,8

^{* «} Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur ainsi que la récupération de la chaleur des procédés chimiques.



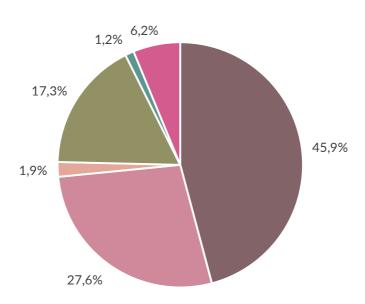
Évolution en Mtep



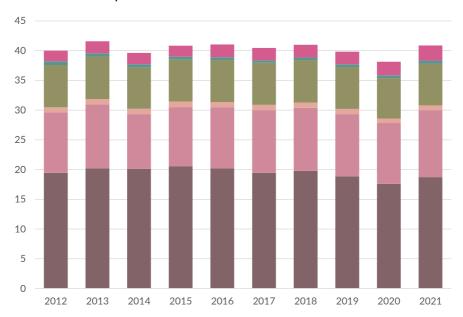
En 2021, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 56,8 Mtep. Il s'agit d'une augmentation de 10,3 % par rapport à 2020. Ce niveau de consommation d'énergie primaire, le plus élevé depuis 2010, résulte essentiellement d'une prolongation de la période hivernale et d'une forte augmentation de la consommation d'énergie nucléaire, à la faveur d'une disponibilité exceptionnellement grande des installations nucléaires. La part des énergies renouvelables et des déchets s'est accrue, pour atteindre 10,1 % de la consommation d'énergie primaire en 2021, contre 7,5 % en 2012. Des importations nettes d'électricité négatives, enregistrées depuis 2019, font diminuer la source d'énergie « Autres » par rapport aux années antérieures, où ces importations nettes étaient positives.

1.2.1. Par source d'énergie

Source d'énergie	Mtep
Produits pétroliers	18,7
Gaz naturel	11,3
Combustibles fossiles solides	0,8
Électricité	7,1
Chaleur	0,5
Énergies renouvelables et déchets	2,5
Total	40,9



Évolution en Mtep



Entre 2012 et 2021, la consommation finale d'énergie a varié entre 38,1 et 41,6 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années où les hivers sont plus froids, telles que 2013 et 2021, la consommation finale de combustibles pour le chauffage est plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel, qui a enregistré un record en 2021. La forte diminution de la consommation observée en 2020 est due, en premier lieu, à un hiver doux, mais aussi aux mesures prises pour lutter contre le coronavirus. Ce sont les produits pétroliers qui ont été le plus sévèrement touchés par la chute de la consommation finale d'énergie. En 2021, la consommation des produits pétroliers s'est largement redressée.

Consommation

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années. La part moyenne sur la dernière décennie s'élève à :

- 48 % pour les produits pétroliers,
- 26 % pour le gaz naturel,
- 18 % pour l'électricité,
- 5 % pour les énergies renouvelables et les déchets,
- 2 % pour les combustibles fossiles solides,
- 1 % pour la chaleur.

Depuis 2012, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 4,5 % à 6,2 %. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte.

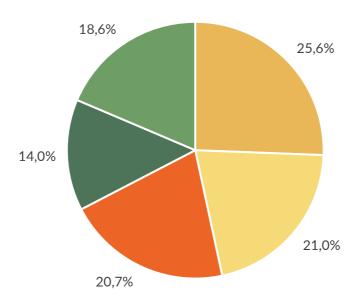
La part des produits pétroliers dans la consommation finale totale du pays a légèrement diminué, mais reste prépondérante (45,9 % en 2021). Leur consommation finale se partage entre usages énergétiques (66,4 %) et usages non énergétiques (33,6 %). Le secteur du transport pèse pour 60,8 % dans leur consommation finale énergétique en 2021, soit environ 3 points de pourcentage de plus qu'en 2020, année où une consommation particulièrement faible a été observée, en raison des mesures de lutte contre le coronavirus.

Le gaz naturel représente 27,6 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2021. 90 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 36 % dans le secteur résidentiel.

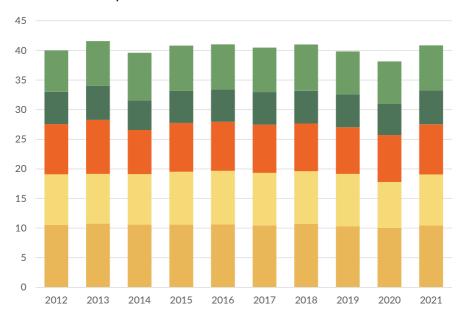


1.2.2. Par secteur

Secteur	Mtep
Industrie	10,5
Transport	8,6
Résidentiel	8,5
Services et équivalents	5,7
Usages non énergétiques	7,6
Total	40,9



Évolution en Mtep



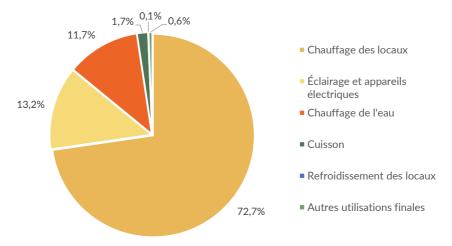
La répartition de l'utilisation de l'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. 2020 s'écarte de cette tendance en raison de l'impact très lourd des mesures de lutte contre le coronavirus sur le secteur du transport. En 2020, la consommation de ce secteur a, en effet, diminué de 15,8 % par rapport à 2019. En 2021, cette consommation s'est grandement rétablie.

En 2021, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (37,6 %), de l'électricité (31,5 %) et des produits pétroliers (13,7 %). Ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans le secteur résidentiel (respectivement 43,1 %, 19,3 % et 28,4 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (88,1 %). Les biocarburants (bioéthanol et biodiesel), l'électricité (principalement utilisée pour le transport ferroviaire) et une très petite quantité de gaz naturel constituent la partie restante. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (82,7 %). Le gaz naturel (14,4 %) et les combustibles fossiles solides (2,8 %) complètent cette consommation.

14

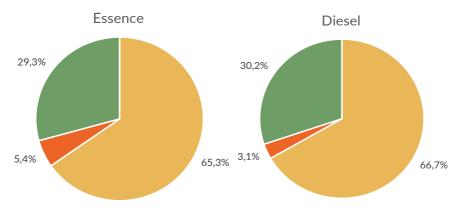
Consommation

1.2.3. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2020



En 2020, 72,7 % de l'énergie consommée par les ménages est consacrée au chauffage. Les sources d'énergie principalement utilisées pour le chauffage sont le gaz naturel (44,1 %) et les produits pétroliers (41,5 %). La part des produits pétroliers est un peu plus élevée qu'auparavant, car les prix très bas du printemps 2020 ont incité de nombreux ménages à commander du mazout (effet de cuve). La part du chauffage dans la consommation énergétique totale des ménages varie, selon les conditions météorologiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (13,2 %), pour le chauffage de l'eau (11,7 %) et pour la cuisine (1,7 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (0,1 %).

1.2.4. Répartition régionale de la vente des carburants en 2020



■ Région flamande ■ Région Bruxelles-Capitale ■ Région wallonne

Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions.

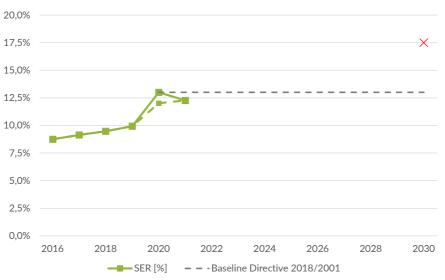
La majorité des carburants est vendue en Région flamande : 65,3 % ou 1,4 million de m³ d'essence et 66,7 % ou 4,5 millions de m³ de diesel.

29,3 % ou 0,6 million de $\rm m^3$ d'essence et 30,2 % ou 2,0 millions de $\rm m^3$ de diesel ont été vendus en Région wallonne ; tandis que 5,4 % ou 0,1 million de $\rm m^3$ d'essence et 3,1 % ou 0,2 million de $\rm m^3$ de diesel ont été vendus en Région de Bruxelles-Capitale.

Consommation

1.3. Suivi des objectifs européens

1.3.1. Part des sources d'énergie renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie

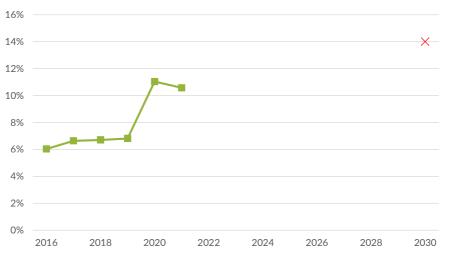


Jusqu'en 2020 y compris, la détermination de la part de SER reposait sur les règles de calcul fixées dans la directive 2009/28. Depuis 2021, ce sont les règles de calcul de la directive 2018/2001 qui s'appliquent.

En 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 12,01 % (ligne pointillée verte). Pour satisfaire à l'objectif contraignant de 13 % établi dans la directive 2009/28, différentes quantités d'énergie produite à partir de sources renouvelables ont été achetées à d'autres États membres. Ces achats portent la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie à 13,00 % (ligne pleine).

En 2021, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait, d'après les premières estimations, à 12,27 %. Ce pourcentage est inférieur à la valeur minimale ou « baseline » de 13 %, imposée par la directive 2018/2001. Afin de combler le déficit, il est possible, comme en 2020, d'acquérir des quantités d'énergie produite à partir de sources renouvelables auprès d'autres États membres.

1.3.2. Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports



Jusqu'en 2020 y compris, la détermination de la part de SER dans les transports reposait sur les règles de calcul fixées dans la directive 2009/28. Depuis 2021, ce sont les règles de calcul de la directive 2018/2001, dans laquelle a également été fixé un objectif de 14 %, qui s'appliquent.

En 2021, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports s'élevait à 10,57 %, soit une diminution de 0,47 point de pourcentage par rapport à 2020. Cette diminution trouve son origine dans un changement des règles de calcul imposées.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). Une part limitée d'électricité renouvelable est également utilisée dans les transports (transport ferroviaire majoritairement).

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique telle que modifiée par la directive 2018/2002 a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 42,7 Mtep de consommation d'énergie primaire et de 35,2 Mtep de consommation finale d'énergie en 2030.

Le marché belge de l'énergie

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique telle que modifiée par la directive 2018/2002, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales ni la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écarteront des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution moyenne observée dans la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes sur le plan de l'efficacité ont été réalisées dans le secteur de l'énergie (production d'électricité, raffineries de pétrole, cokeries...). L'élimination de la consommation non énergétique et la prise en considération de l'aviation internationale permettent de distinguer clairement l'impact des mesures prises pour lutter contre le coronavirus en 2020. En 2021, la consommation d'énergie primaire et la consommation finale d'énergie se sont redressées.

PRODUCTION

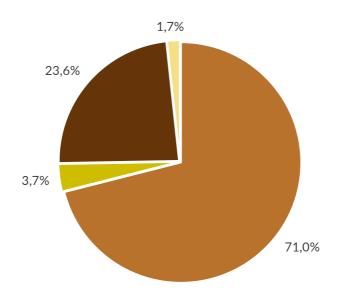
2. Production

2.1. Production d'énergie primaire en 2021

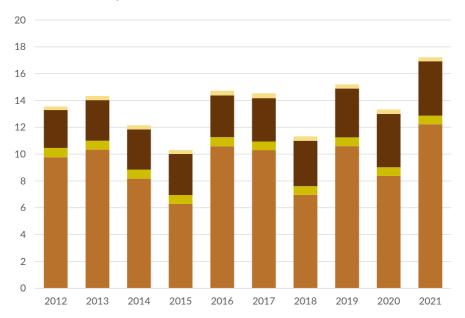
Source d'énergie	Mtep
Énergie nucléaire	12,2
Déchets non renouvelables	0,6
Énergies et combustibles renouvelables*	4,1
Autres**	0,3
Total	17,2

^{* «} Énergies et combustibles renouvelables » comprend l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solide et liquide, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur.

^{** «} Autres » comprend la récupération de la chaleur des procédés chimiques et le grisou (gaz des mines de charbon).



Évolution en Mtep



La production d'énergie primaire à partir d'énergies et de combustibles renouvelables a augmenté, passant de 2,8 Mtep en 2012 (part de 20,8 %) à 4,1 Mtep en 2021 (part de 23,6 %). Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et panneaux solaires. Entre 2020 et 2021, la production éolienne a légèrement diminué, de 6,4 %, à cause de vitesses de vent particulièrement faibles, et la production solaire s'est accrue de 9,8 %. La production d'énergie nucléaire a augmenté fortement, de 46,1 %, par rapport à 2020, en raison d'une disponibilité exceptionnellement grande des installations nucléaires.

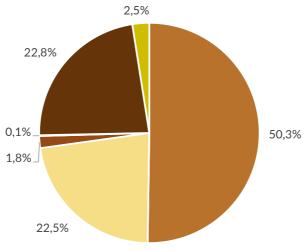
22

PRODUCTION

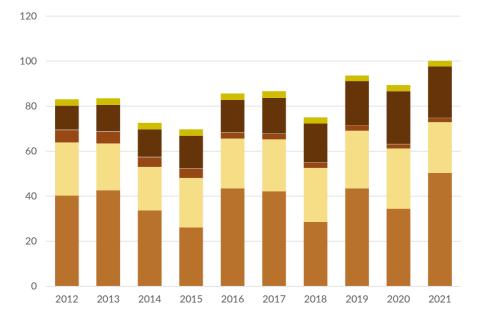
2.2. Production brute d'électricité en 2021

Source d'énergie	TWh
Nucléaire	50,3
Gaz naturel	22,6
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques	1,8
Produits pétroliers	0,1
Énergies renouvelables	22,9
Autres sources*	2,5
Total	100,1

^{* «} Autres sources » comprend l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.



Évolution en TWh

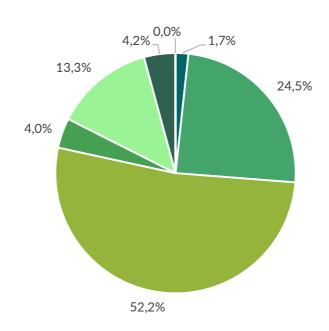


En 2021, la production brute d'électricité était de 12,0 % supérieure à son niveau de 2020, en raison, principalement, d'une augmentation de la production des installations nucléaires (+46,1 % ou +15,9 TWh). 2021 est l'année la plus haute jamais connue sur le plan de la production brute d'électricité. Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, où la production a augmenté de 117,6 % ou 12,4 TWh par rapport à 2012. On peut également déduire du graphique que l'utilisation des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides a fortement diminué (respectivement -66,9 % et -67,7 % sur la décennie passée), au bénéfice principalement des énergies renouvelables. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides a fermé ses portes en 2016. L'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de petites centrales de cogénération multicombustibles.

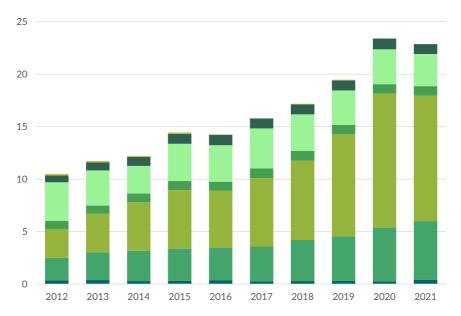
Le marché belge de l'énergie

Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2021

Source d'énergie renouvelable	TWh
Hydraulique hors pompage	0,4
Solaire	5,6
Éolien	11,9
Déchets urbains renouvelables	0,9
Biomasse solide	3,1
Biogaz	1,0
Biomasse liquide	0,0
Total	22,9



Évolution en TWh

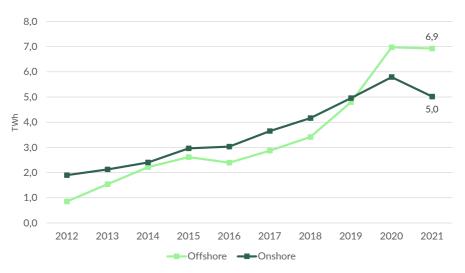


La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La production d'électricité à base d'énergie solaire connaît, pour la quatrième année consécutive, une croissance marquée (+9,8 %), après quelques années de stagnation. La production à base de biomasse solide a repris depuis la baisse de 2014 et a atteint un pic en 2017, avec 3,8 TWh. Entre 2020 et 2021, la production éolienne s'est réduite de 6,4 %, malgré des installations de parcs éoliens supplémentaires. Ce sont des vitesses de vent très faibles en 2021 qui expliquent cette réduction.

PRODUCTION

L'énergie éolienne est la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Ces derniers ont généré 6,9 TWh d'électricité en 2021, soit l'équivalent de la consommation d'environ 1.975.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

Évolution en TWh



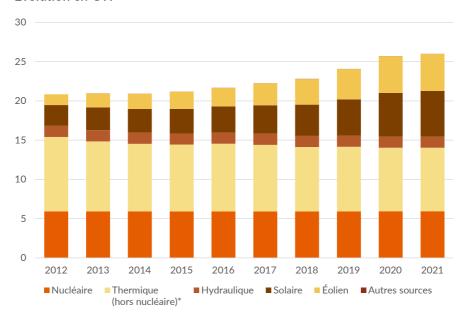




PRODUCTION

2.4. Capacité électrique installée en 2021

Évolution en GW



^{* «} Thermique (hors nucléaire) » comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

La capacité électrique installée en Belgique est passée de 20,8 GW en 2012 à 26,0 GW en 2021, soit une augmentation de 5,2 GW. Les installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) ont diminué de 1,4 GW, tandis que les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, ont considérablement augmenté. Les capacités installées de ces deux sources d'énergie renouvelables représentent 10,5 GW ou 40,6 % de la capacité électrique installée totale.

Comme indiqué au chapitre 2.3, l'énergie éolienne offshore représente 58,0 % de la production éolienne totale, bien qu'elle ne représente que 47,7 % de la capacité éolienne installée. Les parcs éoliens offshore affichent donc un facteur de disponibilité supérieur.

La première zone destinée à l'énergie éolienne offshore dans la partie belge de la mer du Nord a été entièrement construite. Le dernier parc éolien de cette zone est complètement opérationnel depuis décembre 2020. La capacité installée totale en mer se monte à 2.261,8 MW.

Une deuxième zone destinée à l'énergie éolienne offshore, la zone Princesse Élisabeth, a déjà été définie. La première mise en service du premier parc éolien de cette zone est prévue pour 2027-2028. Il est envisagé d'y accueil-lir une capacité installée totale comprise entre 3.150 et 3.500 MW.

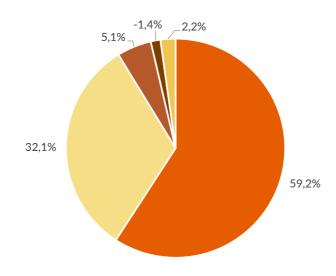
En examinant de plus près la capacité solaire, on remarque qu'environ 64,6 % de celle-ci provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement chez les ménages, ce qui démontre son importance.

L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

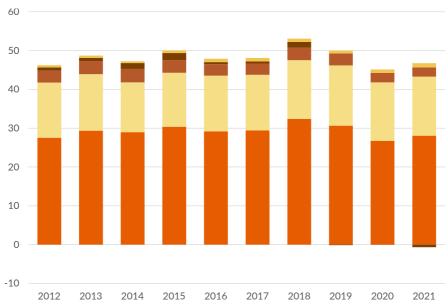
3. Importations

3.1. Importations nettes d'énergie en 2021

Source d'énergie	Mtep
Pétrole et produits pétroliers	28,1
Gaz naturel	15,2
Combustibles fossiles solides	2,4
Électricité	-0,7
Combustibles renouvelables et déchets	1,0
Total	46,1



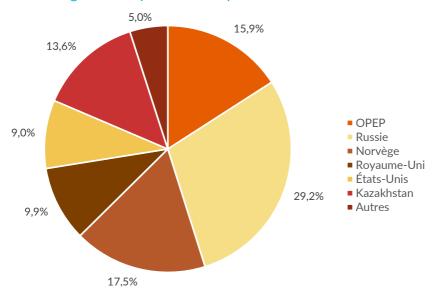
Évolution en Mtep



L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils ainsi qu'une extraction de gaz de mine pour la production d'électricité et de chaleur. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte. En 2021, la dépendance énergétique, qui correspond au ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et des soutes maritimes internationales, s'élevait à 71,2 %. La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement.

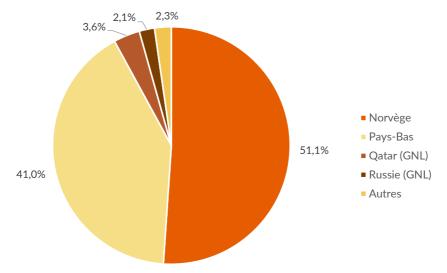
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2021

3.2.1. Origine des importations de pétrole brut



Près de 30 % du pétrole brut importé provient de Russie. Parmi les pays de l'OPEP, l'Arabie saoudite et l'Irak sont les pays desquels la Belgique importe le plus (8,1 % et 4,2 % respectivement). « Autres » désigne les pays tels que le Canada, Cuba, la France et le Guyana.

3.2.2. Origine des importations de gaz naturel consommé en Belgique

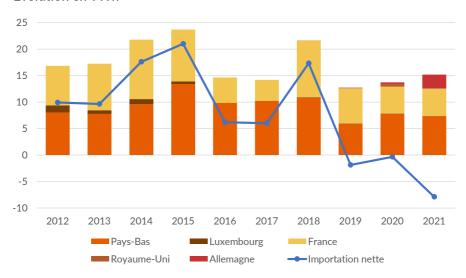


En raison des conventions de déclaration d'Eurostat en matière de commerce international, les importations nettes sont moins représentatives, eu égard au traitement différencié du GNL. En effet, les importations nettes de GNL englobent non seulement le GNL consommé ou stocké en Belgique, mais aussi le GNL regazéifié et réexporté. C'est pourquoi, il a été décidé de présenter l'origine du gaz naturel qui a été consommé ou stocké en Belgique plutôt que les importations nettes.

On peut ainsi constater que 51,1 % du gaz consommé en Belgique est entré sur le territoire via un gazoduc provenant de la Norvège et 41,0 % via un gazoduc provenant des Pays-Bas. Respectivement 3,6 % et 2,1 % du gaz consommé en Belgique est arrivé par bateau (sous forme de GNL) en provenance du Qatar et de la Russie. En pratique, seul le gaz de Norvège (et le GNL importé) provient réellement entièrement du pays d'extraction. Les gaz entrant par un gazoduc provenant des Pays-Bas, du Royaume-Uni, d'Allemagne ou de France contiennent, au moins en partie, du gaz issu d'autres pays. « Autres » désigne des pays tels que l'Algérie, l'Égypte, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

3.3. Origine des importations d'électricité en 2021

Évolution en TWh



Afin de répondre à la demande d'électricité, la Belgique doit compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production est faible (2014, 2015 et 2018, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.

Fin 2020, les travaux d'interconnexion ALEGrO entre la Belgique et l'Allemagne ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. Depuis novembre 2020, cette interconnexion est disponible pour les activités commerciales.

En 2021, les importations nettes d'électricité ont été négatives pour la troisième année consécutive après de nombreuses années d'importations nettes positives. Cela indique un surplus de production d'électricité par rapport à la demande intérieure. Les importations nettes en Belgique ont été positives avec les Pays-Bas et l'Allemagne (2,1 et 0,7 TWh respectivement) ; elles ont été négatives avec la France, le Luxembourg et le Royaume-Uni (-2,6, -1,1 et -7,0 TWh respectivement). Il en est résulté une exportation nette de 7,9 TWh en 2021. Les exportations élevées vers le Royaume-Uni ont été régies essentiellement par des prix aux moments de pointe plus hauts sur l'île britannique que sur le continent. La hausse des exportations vers la France est due, quant à elle, à une disponibilité exceptionnellement faible des installations nucléaires françaises.

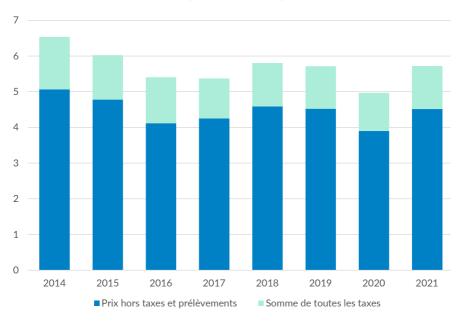
Avec ALEGrO (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élève, depuis 2020, à 6.500 MW.

4. Prix

4.1. Marché du gaz naturel en 2021

Évolution en eurocents/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)



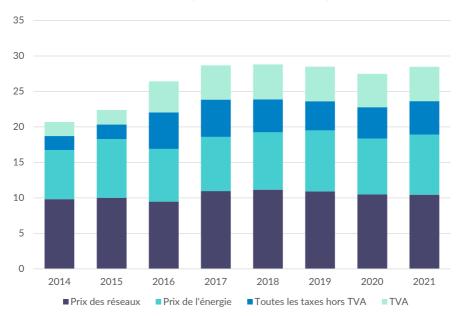
Un ménage belge moyen a payé 5,7 eurocents/kWh pour son gaz naturel en 2021, soit 15 % de plus qu'en 2020. Le prix hors taxes et prélèvements, qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 78,9 % du prix total. La part de la TVA et des autres taxes est de 21,1 %. Depuis la seconde moitié de 2021, les prix de gros augmentent. Cette évolution se répercute progressivement sur celle du prix que paient les ménages. Depuis février 2021, la répercussion sur le prix moyen payé est atténuée par une extension du tarif social.

36

4.2. Marché de l'électricité en 2021

Évolution en eurocents/kWh

Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)

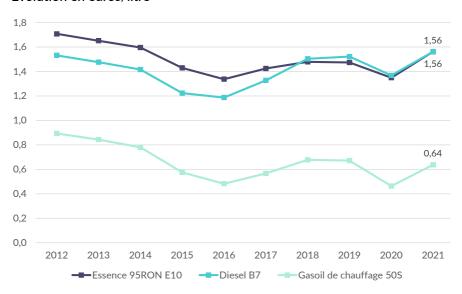


Un ménage belge moyen a payé 28,5 eurocents/kWh pour son électricité en 2021, soit 3,7 % de plus qu'en 2020. Le coût de l'énergie représentait 29,6 % du total de la facture d'électricité en 2021. Les tarifs des réseaux sont restés stables et représentaient 36,7 %. La part des taxes a atteint 33,6 % du total de la facture.

Influencé par le prix de gros du gaz naturel, le prix de gros de l'électricité est également en hausse. Cette évolution se reflète dans celle du prix payé par un ménage à partir du second semestre de 2021. Depuis février 2021, l'impact sur le prix moyen payé est atténué par une extension du tarif social.

4.3. Marché du pétrole en 2021

Évolution en euros/litre



Après une baisse importante des prix maxima annuels moyens en 2020, les prix des produits pétroliers se sont redressés durant 2021, pour retrouver leur niveau pré-coronavirus. En raison notamment d'une modification de la politique fiscale appliquée aux carburants, on observe, en 2018, pour la première fois, un prix moyen annuel du diesel routier supérieur à celui de l'essence. La baisse importante enregistrée en 2020 résulte de la chute des prix sur les marchés internationaux en raison de la crise du coronavirus.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 1210 Bruxelles Numéro d'entreprise : 0314.595.348 https://economie.fgov.be